

CONSEIL COMMUNAL DU 12 AVRIL 2021

- Présences:** MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./MMES C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, A. Kremer, R. Miny,
J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire
- Excusée:** MME C. Haubrich-Schandeler, conseillère

- URBANISME

Le conseil communal

- a) approuve à l'unanimité la demande de lotissement présentée par le bureau Fernand Krier & Associés Architectes Sàrl de Luxembourg pour le compte des conjoints Hartmann-Novalic de Beringen relative à la division d'une propriété sise à Beringen, 22, rue Wenzel, en deux lots en vue de leur affectation à la construction.
- b) approuve à l'unanimité le PAP concernant la modification d'un PAP sur des fonds sis à Mersch, rue de Pettingen et «In den Gehren», présenté par le bureau pact Sàrl de Grevenmacher pour le compte de l'administration communale de Mersch.
- c) refuse à l'unanimité la modification du PAP sur des fonds sis à Rollingen, rue de Luxembourg et Jaansmillen, présenté par le bureau Groupe L Sàrl de Howald pour le compte de la société Renaco Sàrl de Mamer pour non-respect des remarques invoquées par la cellule d'évaluation.
- d) refuse à l'unanimité le PAP sur des fonds sis à Rollingen, rue de Luxembourg, présenté par le bureau Groupe L Sàrl de Howald pour le compte de la société Syneco Sàrl de Mamer pour non-respect des remarques invoquées par la cellule d'évaluation.

- DEVIS

Le conseil communal approuve à l'unanimité le devis pour l'amélioration des infrastructures du Centre Aquatique Krouneberg à Mersch au montant total de 150.000,00 € TTC.

- FORUM POUR L'EMPLOI

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention du 22 mars 2021 avec l'asbl Forum pour l'Emploi, suivant laquelle la commune de Mersch accorde, à partir du 1^{er} juillet 2021, aux bénéficiaires de la prime de vie chère par la commune de Mersch une réduction de 50% des services facturés (seulement la main d'œuvre) par le Forum pour l'Emploi.

Un crédit de 10.000,00 € est inscrit au nouvel article «SOC-Participation financière aux services de l'asbl Forum pour l'Emploi».

- BRASSERIE "BEIM ALEN TUURM"

Le conseil communal décide à l'unanimité de renoncer au paiement du loyer concernant l'établissement "Beim Alen Tuurm" à Mersch, 4-6, rue Jean Majerus, pendant la fermeture obligatoire due à la pandémie COVID-19 et ceci à partir du 1^{er} décembre 2020.

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'acte de vente par lequel la Commune de Mersch acquiert sur les conjoints Harles des terrains et une maison d'une contenance totale de 37,10 a, sis à Mersch, «In den Grospecher» et rue Nicolas Welter, au prix total de 500.000,00 €.

- b) le contrat de bail entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et le collège des bourgmestre et échevins, par lequel l'Etat loue à la commune de Mersch les bâtiments «Kraushaff», sis à Mersch, 108, rue Nicolas Welter, d'une contenance totale de 37,23 a, pour une durée de 9 ans, à partir du 1^{er} avril 2021, avec tacite reconduction de 3 ans et contre paiement d'un loyer annuel de 100,00 €.
- c) plusieurs actes de vente et d'échange, par lesquels la commune acquiert sur plusieurs propriétaires de petites emprises à Beringen, Moesdorf et Pettingen.
- d) la convention avec l'asbl «Rencontres musicales de la Vallée de l'Alzette» réglant le financement de plusieurs concerts dans la Maison de la Culture et l'église à Mersch en mars 2021 dans le cadre du 20^{ième} anniversaire au montant de 12.000,00 €.

- ASSOCIATIONS

Le conseil communal prend connaissance des nouveaux statuts présentés par l'association «Tennis Club Mersch asbl» avec siège social à Mersch.

- COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil communal approuve à l'unanimité le remplacement de Mme Edmée Hübsch comme membre représentant le Tennis Club Mersch dans la commission des sports par M. Karel Achten.

- CIRCULATION

Le conseil communal confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS